



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Mars 2021

Compte-rendu de réunion

Présents :

Yannick CAILLET
Charlène MOUSSET
Laurent BESNARD
Isabelle FRETZ
Alexandre PHILISPART

Daphné PERROT
Patrick WALLET
Hervé LAUREAU
Aurore PREAUD

Kelly CHEVALLIER
Jocelyne COUSSEAU
Gilles BONIN
Estelle LANCELOT

Absents excusés :

Moise CARON (Le Maire), excusé
Laurent CHABRILLAT, pouvoir donné à Jocelyne COUSSEAU

APPEL NOMINATIF DES PARTICIPANTS

Yannick CAILLET, 1er adjoint, procède à l'appel de chaque membre participant au conseil municipal et fait passer la feuille de présence pour signature.

Le quorum ayant été atteint, la séance a été ouverte à 9h10. Elle a été levée à 11h55.

Secrétaire de séance : Aurore PREAUD

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

I. DÉLIBÉRATIONS :

1. Vote du compte administratif 2020
2. Vote du budget 2021, vote des taxes et subventions aux associations
3. Vote modification Convention SIEGE
4. Foodtruck : vote exonération (pas de facture pour le 2ème semestre 2021 soit 150 euros suite Covid-19)
5. Vote Randonnées : entretien sentiers "la Vallée Bance" et "entre Rivières et Vieilles pierres"
6. Vote divisions de terrains déjà bâtis

II. POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1. Communication : site
2. Commission école : inscriptions en cours, tarif cantine/garderie 2021/2022, point sur la vice-présidence, plantation d'un arbre côté maternelles
3. Commission espaces verts/Voirie : travaux effectués et en cours
4. Commission animation : annulation des animations prévues, création d'un groupe de travail "chemins"
5. Cimetière : embellissement au niveau du jardin des souvenirs

III. QUESTIONS DIVERSES : ...

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CR DU CONSEIL MUNICIPAL

L'assemblée n'ayant pas de remarques ni de questions, Yannick CAILLET, 1er adjoint propose de voter pour le CR du 19 Janvier 2021.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

Ce CR est donc validé à l'unanimité.

I. DÉLIBÉRATIONS :

1. Vote du compte administratif 2020 et du compte de gestion :

Point global présenté conjointement par Brigitte MOLLET et Charlene MOUSSET, la vice-présidente de la commission finances après avoir rencontré la perceptrice Mme PORCHER pour validation le 25/03/2021.

Le compte administratif a été vérifié avec le compte de gestion de la Trésorerie et les deux comptes sont concordants et se composent comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses prévues	1 059 236 €	Recettes prévues :	1 059 236 €
Dépenses réalisées	775 863,10 €	Recettes réalisées :	1 094 777,45€

Section d'investissement :

Dépenses prévues	480 463 €	Recettes prévues :	480 463 €
Dépenses réalisées	407 452,19€	Recettes réalisées :	255 339,58 €

Résultats de clôture de l'exercice

Excédent de fonctionnement de +318 914,35€ Déficit d'investissement de -152 112,61 €
Résultat global de +166 801,74 €

Besoin net de la section d'investissement : 152 112,61 euros

Solde d'exécution de la section fonctionnement : 166 801,74 euros

EXPLOITATION	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	61 351,30 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	156 576,24 €

Solides d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	90 761,31 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	162 338,11 €

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00 €
En recettes pour un montant de :	0,00 €

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	152 112,61 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	152 112,61 €

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	166 801,74 €

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
------------	----------------	-----------

2. Vote du budget 2021, vote des taxes et subventions aux associations :

◆ BUDGET 2021 :

Le budget est voté par chapitre d'abord le budget de FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes) et ensuite le budget d'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes).

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint propose de voter par chapitre le budget 2021 :

BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT											
DÉPENSES			VOTE CM 27/03/2021			RECETTES			VOTE CM 27/03/2021		
RÉALISÉ 2020	Chapitres	BUDGET 2021	Contre	Abstention	Pour	RÉALISÉ 2020	Chapitres	BUDGET 2021	Contre	Abstention	Pour
313 355 €	Chap 011 (Dep générales dont 6068)	376 410 €			14	156 576 €	Chap 002 (Excédent N-1)	166 801 €			14
323 372 €	Chap 012 (Salaires)	330 000 €			14	18 205 €	Chap 013 (Remb Salaires et charges)	15 000 €			14
- €	Chap 023 (VirT inv)	181 522 €			14	29 460 €	Chap 042 (Travaux en régie)	34 885 €			14
19 613 €	Chap 042 (Dota Amort)	25 000 €			14	70 090 €	Chap 70 (Cantine, APC, Concessions)	70 100 €			14
102 569 €	Chap 65 (SDIS, Indem Elus)	112 530 €			14	588 165 €	Chap 73 (Impôts et taxes TF,)	560 175 €			14
16 014 €	Chap 66 (Int Emprunts)	14 500 €			14	230 128 €	Chap 74 (DGF,DSR...)	206 000 €			14
940 €	Chap 67 (charges excep)	5 000 €			14	1 788 €	Chap 75 (Salle polyvalente)	1 000 €			14
	Chap 022 (depenses imprévues)	10 000 €			14	1 €	Chap 76	1 €			14
						364 €	Chap 77 (Libéralité des reçus)	1 000 €			14
775 863 €		1 054 962 €				1 094 777 €		1 054 962 €			

INVESTISSEMENT											
DÉPENSES			VOTE CM 27/03/2021			RECETTES			VOTE CM 27/03/2021		
RÉALISÉ 2020	Chapitres	BUDGET 2021	Contre	Abstention	Pour	RÉALISÉ 2020	Chapitres	BUDGET 2021	Contre	Abstention	Pour
61 351 €	Déficit N-1 Chap 001	152 112 €			14	- €	Chap 021 (VireT de FonctionT)	181 522 €			14
68 939 €	Emprunts Chap 16	79 765 €			14	19 613 €	Chap 040 (Dota amort)	25 000 €			14
3 987 €	Chap 20 (Maintenance Logiciels) &	75 670 €			14	143 379 €	Chap 10 (FCTVA,fonds réserves,TA)	10 000 €			14
- €	Chap 204				14		Chap 1068	152 112 €			14
238 370 €	Chap 21	116 217 €			14	12 348 €	Chap 13 (Subventions)	69 300 €			14
- €	Chap 22	- €			14	80 000 €	Chap 16 Emprunt d'équilibre	41 235 €			14
5 345 €	Chap 23	21 120 €			14						
	Chap 26	- €			14						
29 460 €	Chap 40 (travaux en régie)	34 885 €			14						
407 452 €		479 769 €				255 340 €		479 769 €			

1 183 315 €	TOTAL BUDGET FONCT + INVEST	1 534 731 €	1 350 117 €	TOTAL BUDGET FONCT + INVEST	1 834 741 €
-------------	-----------------------------	-------------	-------------	-----------------------------	-------------

◆ Vote des subventions versées aux associations dans le cadre du budget 2021 :

Nous les retrouvons dans le budget de Fonctionnement en dépenses.

Nom de l'organisme	Montant de la subvention
Amis des monuments de l'Eure	200 euros
AVP HC	1 500 euros
Accord 'Eure	140 euros
ESVE	150 euros
Ecole jacques Destiné	3 100 euros
Habitat et Humanisme	500 euros
Mission Locale Vernon	200 euros
Secours Catholique	300 euros
Vélo Club Vernon	130 euros
TOTAL =	6 230 euros

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
----------	---	--------------	---	--------	----

♦ Vote des taxes TFB (taxe foncière du bâti) et TFNB (taxe foncière non bâti) :

Ces taxes sont votées chaque année et apparaissent dans le chapitre 73, en recettes de Fonctionnement.

La taxe d'habitation disparaît cette année. La compensation se fait via la TFB par la rétrocession d'une partie de la part départementale au profit de la commune. Ainsi, la compensation de la suppression de la Taxe d'habitation se traduit pour 2021 par un taux de référence de 42,96% pour la TFB au profit de la commune, contre un taux de 22,72% l'année précédente.

Le taux d'augmentation préconisé pour 2021 est de 3%.

	Taux ref 2021	Base 2021	Attendu si constant en 2021	Si 3% de hausse	Attendus 2021 avec nouveaux taux	Ecart	VOTE du CM	Moy Nale
TFB	42,96%	1 207 000	485 400	44,25%	500 956	15 556		41,86
TFNB	47,62%	45 300	21 572	49,05%	22 219	647		49,79
			506 972	0,466487	523 175	16 203		

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

3. Vote modification Convention SIEGE :

La convention SIEGE avait déjà été votée sur un autre conseil municipal pour le changement des candélabres de la Vallée Bance mais certains travaux sont toutefois nécessaires à savoir le rajout de 6 candélabres dans la rue de Mercey et la rue des Gilots.

Le SIEGE a donc incorporé les travaux en plus dans le lot global qui avait été voté pour la Vallée Bance soit 2000 euros.

- 6000 euros pour la rue de Mercey soit une part communale à assumer de 600 euros.
- 2666 euros de travaux pour la rue des Gilots soit une part communale à assumer de 600 euros.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour :	14
-----------------	----------	---------------------	----------	---------------	-----------

4. Foodtruck : vote exonération (pas de facture pour le 2ème semestre 2021 soit 150 euros suite Covid-19) :

Avec la Covid-19 et le couvre-feu à 18h, José qui tient le camion de pizza à emporter et le camion de vente de hamburgers n'ont pu travailler comme ils l'auraient souhaité.

Ils payent chaque année une cotisation de 300 euros soit 150 euros/semestre à la commune.

Il est proposé de leur exonérer à chacun 1 semestre de cotisation.

L'assemblée n'ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
-------------------	-----------------------	------------------

5. Vote Randonnées : entretien sentiers “la Vallée Bance” et “entre Rivières et Vieilles pierres”

Une revue a été faite quant à l’entretien par la commune des sentiers de randonnées concernant la “Vallée Bance” et entre “Rivières et Vieilles pierres”

- “Vallée Bance” : 12.2km de sentiers dont 400 m linéaires à entretenir par la commune
- “Entre rivières et vieilles pierres” : 9.2km de sentiers dont 2km linéaires à entretenir par la commune

L’assemblée n’ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
-------------------	-----------------------	------------------

6. Vote divisions de terrains déjà bâtis

Lorsqu’un propriétaire de terrain déjà bâti décide de le diviser, la municipalité n’en est pas informée. En raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages, il est proposé de décider de soumettre à déclaration préalable les divisions de propriétés foncières bâties situées sur l’ensemble du territoire de la commune.

L’assemblée n’ayant pas de remarque ni de question, Yannick CAILLET, 1er adjoint, propose de voter.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 14
-------------------	-----------------------	------------------

II. POINTS SUR LES COMMISSIONS :

1. Point commission communication :

Le site internet de la commune est en cours de reconstruction.

2. Point école :

- ✓ Un pin parasol va être planté dans la cour des maternelles qui manque d’ombre.
- ✓ Les inscriptions pour la rentrée prochaine sont en cours.
- ✓ Les tarifs de cantine et garderie sont en train d’être revus, ainsi que la convention signée avec la commune de Rouvray.
- ✓ Mme Estelle LANCELOT a été décidé de démissionner de la vice-présidence de la commission école. Les tâches allouées ont donc été réparties comme suit : l’administratif et les points techniques seront gérés par Yannick CAILLET, 1er adjoint, et le côté organisationnel et planning des salariés par M le Maire Moïse Caron.

3. Point espaces verts, voirie :

- ✓ L’enfouissement de la 1ère tranche de la route de Gaillon est terminé.
- ✓ 3 nouveaux points de lumière vont être posés dans la “rue de la cavée” suite à la demande des riverains car la rue est très sombre
- ✓ La réflexion est en cours quant aux travaux prévus “rue de la chapelle” et la 1ère tranche de “La Fortelle” (enfouissement, électricité, fibre...)

4. Point animation:

- ✓ Annulation de toutes les animations qui étaient prévues : Pâques, repas des anciens...
- ✓ Création d'un groupe de travail afin de rebaliser les chemins de randonnées de la commune (cartographie, découverte de nouveaux chemins...)

5. Cimetière :

- ✓ Le chemin de la route au porche de l'église va être refait en enrobé pour un accès plus pratique aux PMR.
- ✓ L'embellissement des cimetières se continue.

IV--QUESTIONS DIVERSES:

Aucune question.

La séance a été levée à 11h55.

RAPPEL DES PROCHAINES ECHEANCES

Le prochain conseil municipal devrait avoir lieu en **avril 2021** (la date sera confirmée sur le site internet de la mairie).
A noter que nous ne mentionnons au CR que ce qui a été dit lors de la séance du conseil municipal. Aussi, des dates peuvent être modifiées après la séance de conseil municipal. Nous vous invitons donc à consulter l'agenda disponible sur le site internet de la mairie (<http://www.houlbec-cocherel.fr/>) ou à contacter la mairie (02 32 36 67 04) si vous avez un doute sur une date.